

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 02/06/2026

DECISION N° 20260602_B_066

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Daniel DURIEUX, Denis LAIR, Emmanuel SALGADO,
Patrick Bruno MARCON, Elisabeth ROYON,
Christine BONNEFOY, Sébastien ARNAUD

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la décision n° 20250722_B_085 du bureau communautaire du 22
juillet 2025 portant sur la convention de mise à disposition de Mlle Elise
THIBAUD à passer avec le SAT « Hors les Murs – PRISME 21 Loire »

VU la délibération n° 20260414_D_057 du Conseil Communautaire du
14 avril 2026 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au
Bureau et au Président,

Commission : Administration Générale :

**Objet : Avenant à la convention de mise à disposition de Mlle Elise THIBAUD à passer
avec le SAT « Hors les Murs – PRISME 21 Loire »**

Le Bureau,

N° 20260602_B_066

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve l'avenant à la convention de mise à disposition de Mlle Elise
THIBAUD à passer avec le SAT « Hors les Murs – PRISME 21 Loire » sans
incidence financière concernant un changement de jour travaillé soit le 11
juin de 8h30 à 12h00 au lieu du 12 juin 2026,
- Autorise Monsieur le Président à signer ledit avenant.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 02 juin 2026

Le Président

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20260602-20260602_B_066-AU
Reçu le 23/06/2026